



**CONSEIL
D'ADMINISTRATION
(2024-2026)**

Président: Michel
Fournier (secteur Sud)

Vice-Président:
Bernard Salmon
(président: secteur
Sud)

Trésorier: Roger
Lamothe (secteur
Adstock)

Secrétaire: Guylaine
Théroux (secteur Sud)

Administrateurs:

Line Mathieu
(présidente: secteur
Coleraine)

Éric Martin (président:
secteur Adstock)

Elaine Bégin (secteur
Coleraine)

Tony Rodrigue
(secteur Adstock)

Madeleine Tanguay
(secteur Sud)

Réjean Desgroseilliers
(secteur Sud)

Michel Lamontagne
(secteur Sud)

Nous avons besoin de bénévoles pour les travaux de contrôle du myriophylle à épis dans la baie de l'Île du détroit – été 2024!

«Ce lac ne nous appartient pas, mais il appartient à tout le monde de le protéger»

Le myriophylle à épis a progressé de façon fulgurante dans la baie près de l'Île du détroit depuis sa première apparition en 2021 :

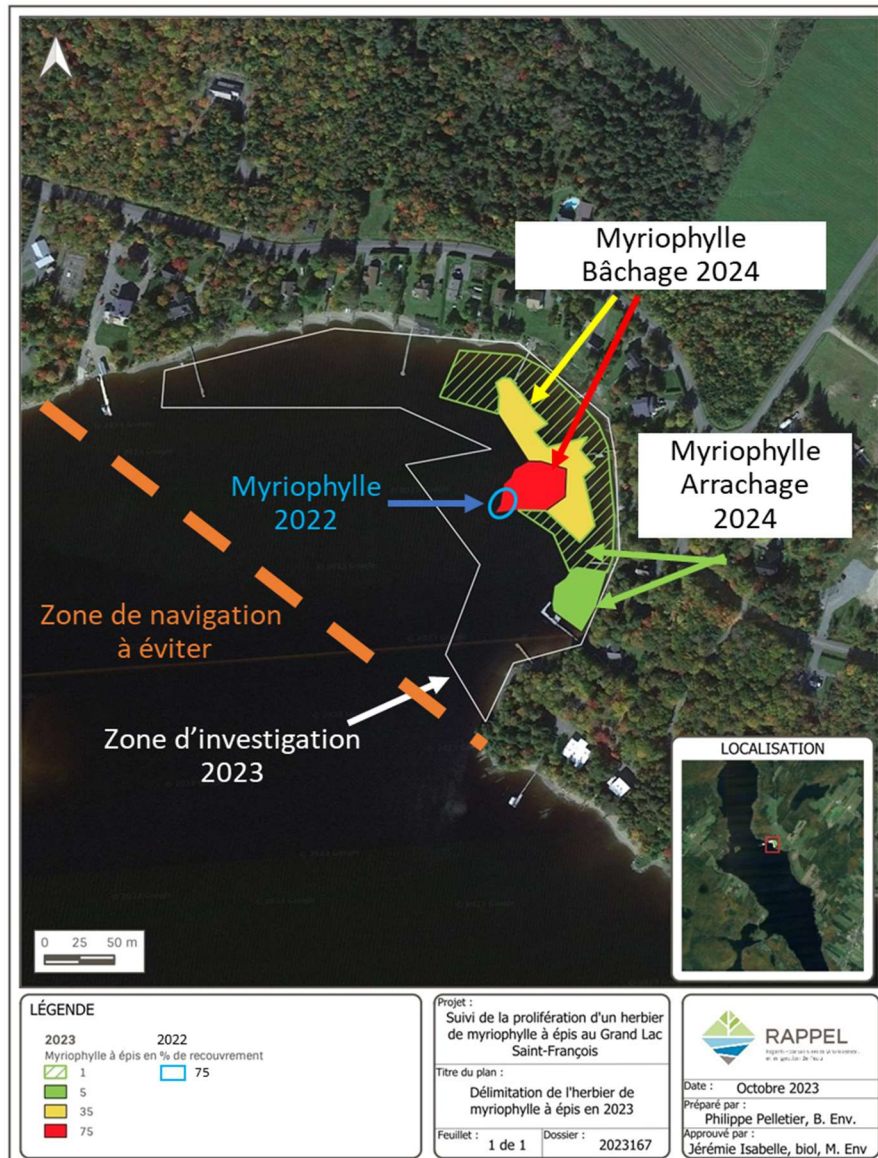
- Septembre 2022 : un herbier d'une superficie de près de 300 m², densément peuplé de myriophylle, est délimité ;
- Septembre 2023 : ce même herbier atteint une superficie de plus de 4 000 m², près de 15 fois la superficie de 2022 ;
- Juin 2024 : La superficie totale où la présence de myriophylle a été reconnue en 2023 et pour laquelle il faudra s'attaquer en 2024 est de plus de 11 000 m² (figure 1).

Le coût des travaux est estimé à 96 000\$. Une subvention de 72 000\$ a été accordée à la Coopération intermunicipale en environnement dans le cadre du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE). Les trois associations riveraines participent financièrement de façon égale à travers leur contribution à l'APPGLSF pour un montant total de 18 000\$. Les cinq municipalités riveraines se partagent le reste des coûts.

Le travail de contrôle du myriophylle sera effectué par le groupe RAPPEL avec l'assistance d'une dizaine de bénévoles. L'équipe de RAPPEL sera composée d'un chef d'équipe, de deux techniciens, dont un plongeur en apnée et de deux plongeurs scientifiques certifiés.

Figure 1 – Évolution de la superficie de l'herbier de myriophylle à épis dans la baie de l'Île du détroit – 2022 vs 2023.

Localisation des travaux de bâchage et d'arrachage - 2024



Source : RAPPEL 2023 - Lutte MaE - GLSF - Estimation des coûts.pdf (modifiée)

Le travail de RAPPEL se fera en deux étapes en fonction de la densité de myriophylle :

1. Dans les secteurs peuplés par plus de 35% de myriophylle :
 - Installation de toiles de jute biodégradables (bâchage) au fond du lac par des plongeurs de RAPPEL qui seront assistés par une équipe d'une dizaine de bénévoles en surface (figures 2 et 3). **Le travail prendra environ 5 jours;**
 - Des poids de 50 lbs et environ 1800 sacs de gravier préalablement remplis (10 lbs chacun) retiendront les toiles;
 - Embarcations requises :

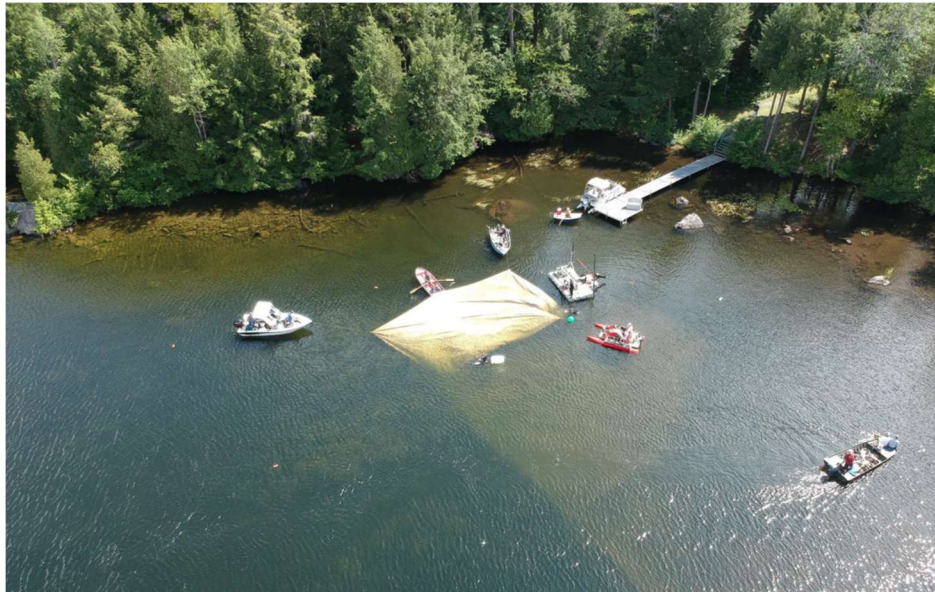
- Deux chaloupes avec moteur hors-bord d'au moins 15 HP (4 temps);
- Une chaloupe munie idéalement d'un moteur électrique;
- Un solide pédalo;
- Les chaloupes et le pédalo auront à transporter les sacs de gravier; le travail risque donc d'être salissant pour ces embarcations.

Figure 2 – Déploiement des toiles de jute



Source : *RAPPEL 2023 - Le-myriophylle-a-epis-et-ses-defis-RAPPEL.pdf*

Figure 3 – Installation des toiles des jute sur l'herbier de myriophylle



Source : *RAPPEL 2022 - Plan de travail - pose toiles de jute_v.2022.pdf*

Nous avons donc besoin de bénévoles et d'embarcations pour réaliser le travail de remplissage de sacs et de bâchage. Si vous êtes intéressés à prendre part à cet effort de protection du GLSF, svp laissez vos coordonnées à l'adresse courriel suivante : aqlsf-ss@tellambton.net

2. Dans les secteurs peuplés par moins de 35% de myriophylle :
 - Arrachage manuel des tiges et des racines par les plongeurs;
 - Aspiration des tiges et des racines dans des sacs qui seront remontés à la surface (figures 4 et 5).

Figure 4 – Arrachage et aspiration du myriophylle



Source : *RAPPEL 2023 - Le-myriophylle-a-epis-et-ses-defis-RAPPEL.pdf*

Figure 5 – Installation pour aspiration du myriophylle



Source : *RAPPEL 2023 - Le-myriophylle-a-epis-et-ses-defis-RAPPEL.pdf*

Une douzaine de bouées seront installées afin de restreindre la navigation dans le secteur pendant la période des travaux.

Nous demandons aux riverains et propriétaires de 2^{ième} rangée à faire preuve de compréhension et d'éviter le secteur du travail des plongeurs ainsi qu'à réduire la vitesse de navigation dans la baie.

Nous leurs demandons aussi de vérifier leur embarcation à la suite d'une sortie sur le lac pour la présence de myriophylle sur la coque, sur le moteur ou sur la remorque.

De plus, nous demandons aux autres plaisanciers de ne pas naviguer à l'intérieur des bouées.

Au nom du conseil d'administration de l'APPGLSF, je vous remercie de votre collaboration.

Bernard Salmon

Vice-Président, Association pour la protection du Grand lac Saint-François

<https://www.legrandlacstfrancois.org/>

<https://www.facebook.com/grand.lac.saint.francois/>